



Audit – Bureau de Lille
213 Boulevard de Turin

59777 Euralille
T : +33 (0)3 20 13 09 94
www.bakertilly.fr

« R.T.E.S » Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire
Association
Siège social : 98B, Rue Brûle Maison, 59000 Lille

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



R.T.E.S

Association Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire
Siège social : 98 B, Rue Brûle Maison, 59000 Lille

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale de l'Association R.T.E.S Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association R.T.E.S Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lille, le 19 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO

Bertrand LEROY

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	
				Net	
ACTIF IMMOBILISE	IMMobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours	10 000		10 000	
	Avances et acomptes				
	IMMobilisations corporelles				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus				
	Autres immobilisations corporelles	5 157		4 342	
	Immobilisations corporelles en cours				815
	Avances et acomptes				1 801
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMobilisations financieres (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 329		3 329	
	TOTAL (I)	18 486	14 342	4 143	5 130
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
ACTIF CIRCULANT	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	2 984		2 984	
	Créances reçues par legs ou donations	21 330		21 330	
	Autres créances				13 379
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	288 754		288 754	
	Charges constatées d'avance				284 652
	TOTAL (II)	313 068		313 068	345
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
COMPTES DE REGULARISATION	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	331 553	14 342	317 211	310 168
(1) dont droit au bail					3 329
(2) dont à moins d'un an					3 329
(3) dont à plus d'un an					

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
	FONDS PROPRES		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	243 941	230 466
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	4 082	13 475
	Total des fonds propres (situation nette)	248 022	243 941
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	248 022	243 941
	Fonds reportés et dédiés		
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
	Provisions		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	2 295	
	Total des provisions	2 295	
	DETTE (1)		
	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	174	686
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	180	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 484	8 003
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	39 569	41 348
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance	11 487	210
	Total des dettes	66 894	15 981
			66 228
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	317 211	310 168
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	4 081,73	13 475,02
	(1) Dont à moins d'un an	66 714	66 228
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	174	686

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2024	31/12/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	272 056	236 945
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	99	13 710
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	70 450	64 705
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 500	16 250
	Utilisations des fonds dédiés		10 000
Autres produits	2 980	25	
Total des produits d'exploitation	347 085	341 635	
		Baker Tilly STREGO Commissaire aux comptes	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	75 591	81 712
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 030	1 038
	Salaires et traitements	189 361	166 275
	Charges sociales	69 188	62 184
	Dotation aux amortissements et dépréciations	987	2 629
	Dotation aux provisions	2 295	
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	7 015	16 650	
Total des charges d'exploitation	345 467	330 487	
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 618	11 148	

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2024	31/12/2023
	RESULTAT D'EXPLOITATION	1 618	11 148
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 464	2 327
	Total des produits financiers	2 464	2 327
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	.	Baker Tilly STREGO Commissaire aux comptes
	Total des charges financières	.	.
	RESULTAT FINANCIER	2 464	2 327
	RESULTAT COURANT avant impôts	4 082	13 475
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	.	.
	Total des produits exceptionnels	.	.
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	.	.
	Total des charges exceptionnelles	.	.
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	.	.
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	.	.
	TOTAL DES PRODUITS	349 549	343 962
	TOTAL DES CHARGES	345 467	330 487
	EXCEDENT ou DEFICIT	4 082	13 475
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	7 800 8 925 16 725	9 000 7 470 16 470
	TOTAL	16 725	16 470
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole	7 800 8 925 16 725	9 000 7 470 16 470
	TOTAL	16 725	16 470

Annexe

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Présentation de l'association

Objet social

L'association a pour objet de regrouper des collectivités et pays porteurs de projet d'économie solidaire en vue de :

- Promouvoir leurs démarches pour sensibiliser d'autres territoires à l'économie sociale et solidaire ;
- Constituer un lieu ressource en termes d'information et un lieu d'appui à la mise en œuvre de projet par la mutualisation des expériences locales et par le développement de démarches et d'outils communs ;
- Contribuer à la formation des élu-e-s et des technicien-ne-s des structures adhérentes ;
- Elaborer une réflexion à partir des pratiques locales pour être force de proposition auprès des pouvoirs publics.

Baker Tilly STREGO

Commissaire aux comptes

Nature et périmètre des activités

Ses principales missions sont :

- Coordonner par des réunions de travail les réflexions de ses adhérents ;
- Mettre en place des formations ;
- Organiser des actions de sensibilisation à l'économie sociale et solidaire ;
- Participer à des colloques, conférences, séminaires, congrès afin de promouvoir les pratiques de ses adhérents ;
- Développer des outils, documentations, expertises pour faciliter la mise en œuvre de démarches d'économie sociale et solidaire au sein des territoires adhérents ;
- Conduire tout type d'études nécessaires au développement d'actions de développement solidaire.

Périmètre : Tout le territoire national français.

Moyens mis en œuvre

Pour ses activités, l'association reçoit principalement des subventions mais aussi des cotisations annuelles de ses adhérents.

L'association compte 6 salariés et est administrée par un conseil d'administration de 25 personnes, tous bénévoles.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **317 211** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **349 549** euros et un total **charges** de **345 467** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **4 082** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les présents comptes ont été arrêtés conformément aux principes édictés par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général modifié et ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Cotisations

Les cotisations ont été comptabilisées selon la méthode des encaissements.

Immobilisations

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024	
		Augmentations		Diminutions			
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions		
INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres	10 000					10 000	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000					10 000	
CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal. agencet aménagement							
Instal technique, matériel outillage industriels							
Instal., agencement, aménagement divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique et mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 157					5 157	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES							
Participations évaluées en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	3 329					3 329	
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 329					3 329	
TOTAL		18 486				18 486	

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Donations temporaires d'usufruit			
	Autres	10 000		10 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000		10 000
CORPORELLES	Terrains			Baker Tilly STREGO
	Constructions sur sol propre			Commissaire aux comptes
	sur sol d'autrui			
	instal. agencement aménagement			
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres instal., agencement, aménagement divers			
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier	3 356	987	4 342
	Emballages récupérables et divers			
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 356	987	4 342
TOTAL		13 356	987	14 342

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires				
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres		2 295		2 295
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		2 295		2 295
PROVISIONS POUR DEPRECIACTION				
Sur immobilisations { incorporelles corporielles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières}				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients, usagers	1 500			1 500
Sur créances reçues par legs ou donations				
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIACTION	1 500			1 500
TOTAL GENERAL	1 500	2 295	1 500	2 295
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles}		2 295	1 500	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 329	3 329	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	2 984	2 984	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	21 330	21 330	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES		27 642	27 642	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTE	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine	174	174		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	15 484	15 484		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	8 194	8 194		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 416	29 416		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 959	1 959		
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	11 487	11 487		
TOTAL DES DETTES		66 714	66 714		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	174	154	20	12,92
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 632	5 725	(1 094)	19,1
Dettes fiscales et sociales	11 044	14 589	(3 545)	24,3
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	15 849	20 468	(4 619)	22,5

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2023	Affection du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2024
Fonds propres sans droit de reprise	230 466	13 475			243 941
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	13 475	(13 475)	4 082		4 082
Situation nette		243 941	4 082		248 022
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	243 941		4 082		248 022

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Variation des Fonds Dédiés

Fonds dédiés clôture 31/12/2023	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	
		Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédi à des projets sans dépense cours des deu derniers exerci
Subventions d'exploitation						
Contributions financières d'autres org.						
Ressources liées à la générosité du public						
TOTAL						

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Notes sur le compte de résultat

Ventilation des produits d'exploitation

Les produits d'exploitation de l'exercice se ventilent de la manière suivante :

Nature des produits d'exploitation	Montant	Taux
Cotisations	272 056	78.4 %
Subventions	70 450	20.3 %
Autres produits	4 480	1.3 %
Prestations de services	99	0 %
TOTAL	347 085	100 %

Ventilation des subventions

Les subventions de l'exercice se ventilent de la manière suivante :

Nature des subventions	Montant	Taux
Direction Générale du Trésor au Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance	30 000	43 %
ANCT	25 000	35 %
Tressons	9 309	13 %
Agence Nationale de Recherche	4 641	7 %
Aide à l'embauche	1 500	2 %
TOTAL	70 450	100 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Contributions volontaires en nature

En 2024, l'association a bénéficié de 592 heures de bénévolat réparties comme suit :

- Instances du RTES : 410 heures ;
- Evènements organisés par le RTES : 123 heures ;
- Représentations extérieures : 62 heures.

Mise à disposition à titre gracieux de locaux

L'association a également bénéficié de mise à disposition de salles à titre gracieux en 2024 :

- Une salle pour le séminaire du CA par le Bazaar St So : 500 € ;
- Une salle pour le CA par la métropole de Lyon : 500 € ;
- Une salle pour les rencontres économie circulaire par Grenoble Alpes Métropole : 1 000 € ;
- Une salle pour la présentation de "Les politiques locales de l'ESS" par la Turbine.coop : 500 € ;
- Une salle pour la rencontre ESS et ruralités par la mairie de Lodève + pot d'accueil 60 pers. : 2 800 € ;
- Une salle pour la formation croisée ESS et politique de la ville par la mairie de Saint-Herblain : 1 000 € ;
- Une salle pour la rencontre tourisme durable et ESS par la Communauté d'Agglo de Grasse : 500 € ;
- Une salle pour la rencontre coopérations internationales par la mairie de Bordeaux : 500 € ;
- Une salle pour la rencontre ESS & lutte contre les précarités par Ancenis-Saint-Géréon : 500 € ;

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Rémunération des dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif est égal à zéro, car les dirigeants qui sont le président, le trésorier et le secrétaire, ne sont pas rémunérés et ne bénéficient pas d'avantages en nature.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Effectif moyen

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	31/12/2024	Interne	Externe
Cadres & professions intellectuelles supérieures		3	
Professions intermédiaires			
Employés		2	
Ouvriers			
TOTAL	5		

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes